

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique K R U P P	Type 8 0 1 - Mustang Direction avancée	Modèle année 1963	Bordereau-type N° 4' 3 2 4					
Caractéristiques "Mustang *) 801" sur plaquette du constructeur à droite à l'avant en haut dans cabine.- "486" devant No du châssis Carburant diesel Nombre de cylindres 4									
Constructeur du châssis	Fr. KRUPP, Essen (D) - Importateur KARDO AG, Zurich								
N° du châssis frappé	à droite, à l'avant en haut sur longeron + sur plaquette du constructeur								
N° du moteur frappé	à droite, sur bloc, devant le régulateur								
Type du moteur	D 459 - en ligne, vertical, avec injection directe								
Position du mot. avant	Frein-moteur à compression, comm.hydraul. et électrique pour remorque								
Cylindrée	5'816 cm³	Frein de remorque air compr. 2 conduites, indirect		Dimensions ext. en mm*)					
Temps	2	Transmission	mécanique	Treuil/Cabest.					
Refroidissement eau	Nombre vit. avant		6	Crochet rem. sel.demande					
Entraînement	arrière	Vitesse en 1"	5,3	Vole avant 1'955					
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	74	Vole arrière 1'795					
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. *)						
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne									
Frein à main mécanique, à expansion interne, assisté air comprimé, s.roues AR + raccord pr.remorque									
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm	
A vide	*)	*)	*)	Dimension	10.00-20	10.00-20	D-20 X	Longueur	
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'000	3'000		Largeur	
Total			15'800		Metalic ou	Multiply		Hauteur	
Gar. de fabr.	5'300	11'000	15'800					Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier	30'400		Nombre de portes		2			(205 SAB	
Direction: position à gauche - assistée hydraul.	Marque du moteur		KRUPP		C.V. frein			186 DIN	
Alésage	115		Course		140			C.V. Impôts	29,62
Forme de la carrosserie	cabine fermée								
Nombre de places: total	2		(avant milieu arr.)		Places debout				

§)

Phares: marque	2/ BOSCH E1	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = sur cabine, à l'avant latéral.	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = séparés, dans boîtiers feux AR	(orange)
Phare brouillard	2/ HELLA, sous pare-chocs	Essuie-glace	2/ électrique ou pneumatique
Feux arrières		Avertisseur	2/ électrique + pneumatique (1-ton)
Réfecteurs		Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop		Indicateur de vitesse km/h + tachygraphe	KIENZLE
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	[TCO 11-4/7BK2
Phare marche arrière	sur demande		
Équipement élect.	12 / 24 Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	87 dB à 1'950 t/min - Avertisseurs = 94 dB / 110 dB		

Observations et exceptions

*) Modèles	empattement	longueur	braquage	poids		
				AV	AR	total
L F 801	4'300 mm	7'170 mm	15,60 m	3'400	1'755	5'155 kg
L F 801	4'800	7'670	16,90	3'400	1'955	5'355
S F 801	3'700	6'185	14,70	3'400	1'600	5'000

- §) Équipement: Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.
- Avertisseur: Trop bruyant.- L'importateur monte un autre dispositif avertisseur, ne dépassant pas 104 dB.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 18.7.63 / 22.4.64

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique K R U P P	Type 8 0 1 - Mustang Direction avancée	Modèle année 1963	Bordereau-type N° 4' 3 2 4
Caractéristiques "Mustang *) 801" sur plaquette du constructeur à droite à l'avant en haut dans cabine.- "486" devant No du châssis				
		Carburant diesel	Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis	Fr. KRUPP, Essen (D) - Importateur KARDO AG, Zurich			
N° du châssis frappé	à droite, à l'avant en haut sur longeron + sur plaquette du constructeur			
N° du moteur frappé	à droite, sur bloc, devant le régulateur			
Type du moteur	D 459 - en ligne, vertical, avec injection directe			
Position du mot. avant	Frein-moteur à compression, comm.hydraul. et électrique pour remorque			
Cylindrée	5'816 cm³	Frein de remorque air compr. 2 conduites, indirect		Dimensions ext. en mm*
Temps	2	Transmission mécanique		Longueur
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 6	Crochet rem. sel.demande	Largeur 2'300
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re} 5,3	Voie avant 1'955	Hauteur 2'680
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 74	Voie arrière 1'795	Empattement
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. *)	Porte à faux arr.
Frein à pied à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne				
Frein à main mécanique, à expansion interne, assisté air comprimé, s.roues AR + raccord pr.remorque				
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.
A vide	*)	*)	*)	Dimension
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	10.00-20
Total			15'800	10.00-20
Gar. de fabr.	5'300	11'000	15'800	D-20 X
Poids max. garanti pr. train routier	30'400		Nombre de portes 2	Dimensions int. en mm
Direction: position	à gauche - assistée hydraul.		Marque du moteur KRUPP	Longueur
Alésage	115		Course 140	Largeur
Forme de la carrosserie	cabine fermée			Hauteur
Nombre de places: total	2	(avant	milieu	arr.)
				Haut. ridelles
				205 SAE
				186 DIN
				C.V. impôts 29,62
				Places debout

§)

Phares: marque	2/ BOSCH E1	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV =	sur cabine, à l'avant latéral. (orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR =	séparés, dans boîtiers feux AR (orange)
Phare brouillard	2/ HELLA, sous pare-chocs	Essuie-glace	2/ électrique ou pneumatique
Feux arrières		Avertisseur	2/ électrique + pneumatique (1-ton)
Réflecteurs		Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop		Indicateur de vitesse	km/h + tachygraphe KIENZLE
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	[TCO 11-4/7BK2
Phare marche arrière	sur demande		
Équipement électr.	12 / 24 Volts (2 x 12 V)		
Mesure du bruit	87 dB à 1'950 t/min	- Avertisseurs =	94 dB / 110 dB

Observations et exceptions

*) Modèles	empattement	longueur	braquage	poids		
				AV	AR	total
L F 801	4'300 mm	7'170 mm	15,60 m	3'400	1'755	5'155 kg
L F 801	4'800	7'670	16,90	3'400	1'955	5'355
S F 801	3'700	6'185	14,70	3'400	1'600	5'000

- §) Équipement: Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.
- Avertisseur: Trop bruyant.- L'importateur monte un autre dispositif avertisseur, ne dépassant pas 104 dB.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 18.7.63 / 22.4.64

La Commission d'expertise-type